UNE PRIORITÉ PÉDAGOGIQUE

Renforcement des compétences des élèves en anglais et dans les autres langues vivantes étrangères obligatoires.



Mise en place en 2025, avec le module d'évaluation des compétences en première langue étrangère chez les élèves de 15 ans dans le cadre de Pisa 2025.



03

UNE PRIORITÉ CLAIRE

D'ici 2025, plus de 80 % des élèves doivent atteindre en fin de 3e au moins le niveau A2 en anglais, le niveau B1 étant visé dans au moins une ou deux activités langagières.

Consolider le niveau des élèves à la fin du collège s'inscrit, plus largement, dans la perspective d'atteindre le niveau B2 à la fin du lycée.

UN SUIVI PLUS RÉGULIER DE LA PROGRESSION DES ACQUIS DES ÉLÈVES EN ANGLAIS

04

Résister à la tentation du recommencement à chaque niveau ou changement de cycle.

Renforcer la connaissance et l'estime de soi des élèves grâce à une meilleure visibilité des progrès effectués et permettre aux professeurs de mieux adapter les entraînements en fonction des besoins de chaque élève.

1. Proposer un enseignement de l'anglais progressif, méthodique et ambitieux de l'école au collège

Renforcer

l'enseignement de l'anglais à l'école

primaire

Se fonder sur les repères de progression pour structurer les apprentissages des élèves des cycles 2 à 4

Nouvelles ressources pédagogiques : des repères annuels de progression et des attendus de fin d'année, du début du cycle 2 à la fin du cycle 4, avec une attention particulière sur la continuité écolecollège.

https://eduscol.educatio n.fr/137/reperes-annuelsde-progression-etattendus-de-fin-dannee-du-cp-la-3e



Repères annuels de progression et attendus de fin d'année du CP à la 3e

Retrouvez pour les langues vivantes les nouveaux repères annuels de progression pour le cycle 4 ainsi que les attendus de fin d'année

Mesurer les acquis des élèves avec des outils de positionnement

> Suivi régulier niveau des élèves.

Fiches d'entraînement avec items de positionnement et ressources d'évaluation.

https://eduscol.education.fr/16 6/positionnement-etevaluation-en-languesvivantes-etrangeres



Items de positionnement et ressources d'évaluation en langues vivantes étrangères

Évaluation des niveaux de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Apprentissage précoce de

l'anglais.

Intervention s de locuteurs natifs.

Assistant vocal Captain Kelly au cycle 2

Favoriser le lien entre le temps scolaire et périscolaire avec le dispositif Accueil langues dans le cadre du plan mercredi. Augmenter l'exposition à l'anglais.

Permettre une pratique fréquente et régulière

Déploiement

des écoles dites bilingues avec l'enseignement de matières intégré à la langue étrangère (Emile), notamment dans les domaines des arts et de l'éducation physique et sportive

Renforcer les dispositifs linguistiques au collège pour favoriser l'apprentissage de l'anglais

Permettre à tous d'atteindre en fin de 3e au moins le niveau A2 et le niveau B1 dans au moins une ou deux activités langagières.

Ouverture en 6e d'un dispositif bilangue, partout où cela est possible. Aménagement s
pédagogiques en langue vivante favorisant une fréquence accrue de la pratique linguistique et son association à des projets transversaux en 6ème.

Développer
l'enseignement
des disciplines
non
linguistiques
(DNL) en langue
vivante dans
l'ensemble des
collèges, en
particulier dans
le prolongement
d'un parcours
renforcé au
premier degré.





MISSION ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE

2. Renforcer la formation des professeurs des écoles, de langues et de DNL

Renforcer l'accompagnement pédagogique dans la classe

Accompagnement
pédagogique dans la classe et
animation pédagogique des
équipes, pour favoriser une
analyse collective des
résultats des élèves et définir
des stratégies de remédiation
et d'approfondissement
adaptées aux spécificités des
écoles et des établissements,
afin de s'assurer de la
progression régulière et
méthodique des élèves.

Développer des formations de proximité et entre pairs

formation
locales
favorisant
l'approche
entre pairs à
partir de
l'activité
professionnelle
réelle des
professeurs
des écoles et
des
professeurs de
collège.

Actions de

Offre de formation à l'enseignement d'une discipline en langue vivante dans les programmes académiques de formation.

Formations interdegrés, notamment sur la pédagogie Emile. Proposer des formations d'excellence pour l'enseignement de l'anglais dans le premier degré

Promouvoir un
enseignement dynamique
et innovant de l'anglais à
l'école primaire:
stages de formation
linguistique en immersion.

Dans ces formations, les professeurs développent les gestes professionnels nécessaires à l'enseignement en langue vivante (scénarisation, mise en activité des élèves, techniques théâtrales, etc.) et renforcent leurs compétences linguistiques.







MISSION ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE

3. Favoriser la mobilité des élèves et des personnels

Un axe du projet académique

Poursuivre la politique en faveur des partenariats scolaires

Partenariats scolaires y compris de manière virtuelle.

Objectif:
100 % des
collèges et des
lycées et autant
d'écoles que
possible avec au
moins un
partenariat avec
un homologue
étranger.

MISSION ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE

Les outils pour développer les échanges à distance

Plateformes européennes numériques d'échanges eTwinning (Erasmus+) et Teletandem (Ofaj).

Partenariats actifs autour de projets disciplinaires ou transversaux.

D'ici à 2025, 50 % des écoles et des établissements de chaque département proposeront à leurs élèves des projets d'échanges virtuels actifs avec eTwinning ou Teletandem. La mobilité entrante

Favoriser et faciliter l'accueil d'élèves, de personnels ou d'intervenants étrangers.

> Consolider l'attractivité du programme des assistants de langues vivantes étrangères.

La mobilité sortante

La mobilité des élèves est pensée dans une progression allant de l'école au collège, puis au lycée, où elle pourra être valorisée au baccalauréat général et technologique par la mention mobilité européenne et internationale et en lycée professionnel par l'unité facultative de mobilité.



Les programmes de mobilité



Le programme Erasmus+



Échanges à distance : dispositif eTwinning

https://eduscol.education.fr/232 6/langues-vivantes

4. Renforcer le pilotage pédagogique par et pour les langues vivantes

Le rôle de la commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères

Réunie au moins deux fois par an et placée sous l'autorité du recteur qui la préside en personne.

> Veille à la diversité de l'offre de langues, à la cohérence et à la continuité des parcours de langues proposés.

Diffuse une information aux établissements, aux élus, aux parents et aux élèves sur l'offre linguistique.

Actualise cette offre en fonction des besoins identifiés et vérifie l'adéquation de l'offre de langues avec les spécificités locales. Politique académique des langues et projet d'école ou d'établissement

Développement des compétences des élèves en anglais et dans les autres langues vivantes étrangères

un enjeu de pilotage pédagogique de chaque école ou établissement.

Les langues vivantes étrangères

une entrée systématique du projet d'école ou d'établissement. Démarche de labellisation encouragée et soutenue au niveau académique (Euroscol, EOL, Certilingua, etc.). L'innovation pédagogique au service de l'enseignement de l'anglais

Projets identifiés pour améliorer la formation des professeurs de langue, pour diversifier l'enseignement, pour enrichir les possibilités de mobilités, pour accentuer l'ouverture internationale sont accompagnés et favorisés.

Un suivi national assuré par la Dgesco et l'IGÉSR vérifie que l'anglais bénéficie d'une attention territoriale particulière, notamment à l'école et au collège pour garantir le niveau attendu en 2025.



Euroscol : le label des écoles et des établissements scolaires





Partenariats, échanges et mobilités



'Science in Schools' : des ateliers scientifiques en anglais | British Council...

Mené en partenariat avec le ministère de l'Education nationale depuis 15 ans, Science in Schools est l'un de nos projets phares, qui associe l'apprentissage d...

